

## ÉDITO

Un médicament indisponible en ville, la délivrance de thérapies ciblées orales, une interrogation sur un dispositif médical et tant d'autres sujets qui posent souvent question dans notre pratique quotidienne, notamment lors de la sortie d'hospitalisation de nos patients.

Notre surveillance, notre polyvalence, sont sans cesse sollicitées. Pourtant, le manque de communication entre professionnels de santé qui entourent un patient, entraîne souvent une prise en charge retardée voire inadaptée lorsqu'elle tombe dans les mains de prestataires non professionnels de santé. Ces **points de rupture** mettent à mal la qualité et la sécurité des soins qui devraient être systématiques.

Nous sommes une majorité à ne pas connaître nos confrères hospitaliers alors qu'il serait utile de les joindre et d'échanger des informations sur la prise en charge d'un patient. Nous souhaiterions être automatiquement informés d'une hospitalisation, d'un changement de traitement, du moment de la sortie d'un patient et disposer d'une information sur le traitement prescrit à l'hôpital.

Améliorer ce **lien ville-hôpital** est un des enjeux majeurs de notre URPS. C'est pourquoi, nous nous attachons à faciliter cette communication interpro, en tissant des liens avec les établissements hospitaliers, les réseaux et en travaillant au déploiement de certains outils dont nous disposons. L'URPS Pharmaciens travaille actuellement avec les éditeurs de logiciels officinaux afin que la **messagerie sécurisée** soit intégrée dans les logiciels métiers, facilitant ainsi les conditions de son utilisation. Vous recevrez dans le courant du premier trimestre 2018 notre **carte de coordination**, pensée dans le but d'identifier chaque professionnel qui intervient dans le parcours de soins du patient. Ces actions, parmi d'autres, favoriseront nous l'espérons, les échanges entre professionnels pour contribuer au décloisonnement de nos exercices et affirmer davantage, le rôle primordial du pharmacien d'officine dans la prise en charge d'un patient.

Jean-Michel FERRANDO  
Trésorier Adjoint Pharmacien à Sète

## LA CARTE DE COORDINATION

### ELLE ARRIVE !

Comme nous vous l'annonçons dans notre newsletter d'octobre, votre URPS Pharmaciens a mené une réflexion sur les moyens à mettre en œuvre pour faciliter les échanges entre professionnels de santé qui a abouti à la mise au point d'une carte de coordination. Celle-ci sera envoyée dans vos pharmacies d'ici la fin du premier trimestre 2018.

Nous le savons, la fluidité du parcours de santé du patient et l'efficacité de sa prise en charge sont souvent mises à mal, faute de lien entre les différents professionnels de santé qui gravitent autour de lui. Si cette carte reste la **propriété du patient**, elle est surtout conçue comme un outil de coordination afin de faciliter la pratique quotidienne des professionnels intervenant dans son parcours de soins.

Elle se présente sous la forme d'un répertoire accordéon avec de multiples feuillets permettant à chacun de s'identifier. Dix encarts repérés par les logos des URPS correspondantes sont dédiés aux professionnels libéraux, tandis que les dix encarts restants sont laissés libres pour les autres intervenants.



Le principe est simple, le patient donne sa carte de coordination au professionnel qui renseigne alors ses coordonnées. **Un coup de tampon suffit !** En cas de besoin, le patient peut sortir sa carte pour communiquer le nom et les coordonnées des professionnels de santé qui l'accompagnent.

Chaque officine de la région Occitanie sera destinataire d'un lot de trente cartes que l'équipe officinale pourra proposer aux patients

susceptibles d'en retirer le plus de bénéfices parmi ceux souffrant d'une pathologie chronique (intervenants multiples, hospitalisations récurrentes...).

Des flyers informatifs à destination des patients pour expliquer le fonctionnement et l'intérêt de la carte seront également mis à votre disposition. Un courrier vous sera envoyé pour vous avertir de l'arrivée des cartes dans votre pharmacie.

# LIEN VILLE-HÔPITAL

## GROUPE DE TRAVAIL PHARMACIENS D'OFFICINE, PHARMACIENS HOSPITALIERS

L'URPS Pharmaciens, qui représente les pharmaciens d'officine, et l'OMEDIT LR (Observatoire du Médicament, des Dispositifs médicaux et de l'Innovation Thérapeutique) structure régionale d'expertise coordonnée par des pharmaciens hospitaliers, organisent régulièrement depuis 3 ans des réunions de travail au sein d'un comité de pilotage pharmaciens d'officine/pharmaciens hospitaliers.

Ce groupe de travail, qui rassemble pour l'heure des acteurs de l'Occitanie Est, a vocation à se coordonner aux acteurs de la grande région qui travaillent sur le lien Pharmaciens Ville-Hôpital.

Dans ce comité de pilotage, des pharmaciens officinaux, de cliniques, CHG et CHU sont représentés. L'objectif premier de ces réunions consiste à se connaître pour tendre à un décloisonnement des pratiques entre

les pharmacies de ville et les pharmacies d'établissements de soins.

Dans cette optique, elles sont l'occasion d'écouter les besoins et les difficultés de chacun, d'exposer les expérimentations menées sur différents territoires, et de concevoir des projets communs s'appuyant sur des outils partagés (messagerie sécurisée, banque de données hospitalière accessible depuis l'officine etc.). Par l'intermédiaire de ce lien avec le pharmacien hospitalier, l'URPS peut ainsi créer une porte d'entrée pour la pharmacie d'officine par l'identification de ses interlocuteurs pharmaciens au sein des établissements.

Votre URPS se tient à votre disposition si vous souhaitez des informations complémentaires à ce sujet dans votre département.

## ACHEMINEMENT DES MÉDICAMENTS HOSPITALIERS DANS LES OFFICINES

Dans la continuité des actions favorisant le lien ville-hôpital, l'URPS Pharmaciens participe à un protocole destiné à acheminer les médicaments de la **rétrocession hospitalière** de la PUI vers les officines via le grossiste principal de la pharmacie.

Ce protocole est mené actuellement avec les PUI des CHU de Montpellier et Nîmes et s'applique aux patients qui souhaitent bénéficier de ce service auprès de leur pharmacie habituelle, leur évitant ainsi un déplacement parfois lourd. Il met donc en jeu quatre acteurs : le pharmacien hospitalier, le pharmacien d'officine, le grossiste répartiteur et le patient.

Cette pratique a pour objectif d'améliorer le service rendu au patient. Elle permet également d'éviter la prise en charge de traitements par un tiers, assurant ainsi un circuit pharmaceutique contrôlé, en renforçant l'information au patient. Pour le pharmacien d'officine, c'est un moyen d'engager un dialogue avec le patient et d'avoir une connaissance globale de la prescription.

L'acte de dispensation relève de la responsabilité exclusive du pharmacien hospitalier. Le « paquet » apporté par le grossiste est ouvert à l'officine seulement en présence du patient, et bien sûr avec son accord. Une fiche de liaison élaborée à cet effet transite par fax ou messagerie sécurisée entre la PUI et l'officine.

Une réflexion est maintenant menée sur l'élaboration de fiches d'accompagnement du médicament pour le pharmacien d'officine, l'information étant souvent non disponible, notamment s'agissant des molécules en ATU.



## RETOUR SUR LA FORMATION CANCER DU SEIN À L'INSTITUT DU CANCER DE MONTPELLIER

Face à l'arrivée des traitements anticancéreux per os en ville, le pharmacien est souvent démuné alors qu'il est le premier interlocuteur du patient lors de la délivrance. C'est pourquoi l'URPS pharmaciens a décidé, en collaboration avec l'Institut du Cancer de Montpellier (ICM) et l'École du Cancer, d'organiser des sessions de formation sur la prise en charge des patients atteints de cancer. Ces formations, dispensées par différents professionnels de santé (Chirurgiens, Oncologues, Pharmaciens...), sont destinées à l'équipe officinale. Co-construite avec l'ICM,

elles sont totalement financées par l'URPS afin de répondre de façon optimale aux attentes du pharmacien.

La première session ouverte à vingt participants a eu lieu les 11 et 12 septembre 2017 et concernait le cancer du sein. Sur ces deux journées, différents thèmes ont pu être abordés comme les différentes prises en charge thérapeutiques (chirurgie, radiothérapie, chimiothérapie et thérapies ciblées), les effets indésirables, les soins de support. La rencontre avec l'association Etincelle a été l'occasion d'un partage riche d'enseignements

auprès de patientes venues apporter leur témoignage.

Les participants à cette formation ont pu obtenir des éléments utiles pour leur pratique quotidienne et ont été satisfaits de cette première session. Ils souhaitent que ce type de formation soit reproposé de manière plus régulière afin de former la globalité des équipes officinales.

Fort de ce succès, une autre session sera organisée au mois de mars, certainement sur le cancer colorectal. Nous vous tiendrons informés !